

L'ajournement

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est d'avis que la TPS rendra plus difficile la réalisation de ses objectifs d'indépendance accrue et d'autosuffisance.

Dans son mémoire, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest signalait que les industries modernes dans le Nord doivent faire face à des inconvénients qui n'existent pas partout au Canada. Les frais d'exploitation sont très élevés. Le coût de la main-d'oeuvre est très élevé, parce qu'il est plus difficile d'attirer des travailleurs spécialisés et parce que le coût de la vie est beaucoup plus haut. Les frais de transport sont prohibitifs, surtout dans les petites communautés disséminées dans le Nord où tous les produits doivent être amenés par avion ou par bateau en été.

Les frais de transport élevés frappent aussi bien les produits de consommation que les industriels qui doivent payer plus cher pour faire venir leurs matières premières et expédier leurs produits. Les avantages pour l'économie des Territoires du Nord-Ouest sont extrêmement douteux.

Que dire des consommateurs des Territoires du Nord-Ouest? Alors que la TPS va augmenter le fardeau de tous les Canadiens, elle va augmenter davantage celui des gens du Nord.

En 1985, le prix des produits et services, à l'exclusion du logement, était en moyenne 44 p. 100 plus élevé dans les Territoires du Nord-Ouest que dans le sud du Canada. Pour la TPS, les habitants des Territoires du Nord-Ouest vont payer beaucoup plus que les autres Canadiens, car les prix sont plus élevés au départ.

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a calculé que si la différence de prix est encore la même en 1991—et je prévois qu'elle sera encore plus grande—les habitants du Nord paieront plus de 40 p. 100 de plus que les habitants du Sud. Si l'on ajoute le logement, c'est probablement plus de 50 p. 100 de plus qu'ils paieront, car le prix des logements est très élevé.

À Yellowknife, les prix sont 33 p. 100 supérieurs à ceux d'Edmonton, mais dans les collectivités isolées comme Grise Fjord sur l'île Ellesmere ou Pelly Bay ils peuvent être 100 p. 100 plus élevés qu'au Sud.

Ce sont donc les habitants à faible revenu du Nord qui en ressentiront le plus les effets. En termes réels, le crédit d'impôt au titre de la TPS sera beaucoup plus faible dans le Nord et il ne suffira pas à compenser l'augmentation de taxes. De plus, les habitants du Nord commenceront à perdre leur crédit d'impôt à des taux de revenu réel bien inférieurs. Par exemple, un employé des Territoires du Nord-Ouest doit gagner 50 p. 100 de plus en moyenne que son homologue du sud du Canada pour conserver le même pouvoir d'achat. Un habitant des Territoires du

Nord-Ouest qui gagne 30 000 \$ par année a peut-être le même pouvoir d'achat que celui qui gagne 20 000 \$ par année dans le Sud, mais celui-ci recevra un remboursement supérieur au titre du crédit d'impôt à la taxe de vente.

• (1905)

Les nouveaux tarifs d'expédition de la Société canadienne des postes sur les envois postaux d'aliments sont un autre dur coup qui affecte surtout les habitants de l'Arctique de l'est et de l'île de Baffin. Ces hausses sont en moyenne de 20 à 25 p. 100 et elles mettront certaines denrées alimentaires hors de portée de bien des familles. Une douzaine d'oeufs coûte maintenant 4,20 \$. Un litre de lait 4,50 \$. Ce sont les prix en vigueur actuellement. Ils ne reflètent pas ce qui pourrait arriver aux frais de transport sous le régime de la TPS.

La TPS s'appliquera aux tarifs aériens et au transport. Il n'existe aucune route dans ma circonscription. Le transport aérien est donc une nécessité. Toutes nos marchandises, les aliments, le matériel et les matériaux de construction doivent être transportés par avion ou par mer l'été, quand les eaux ne sont plus couvertes de glaces.

Sous le régime de la TPS, le carburant et l'électricité seront taxés. Ces augmentations seront vraiment un dur coup pour les habitants du Nord où les biens de première nécessité sont beaucoup plus chers et la consommation d'énergie plus grande à cause du climat.

Les entreprises du Nord feront face à une augmentation des frais d'administration. Celles des Territoires du Nord-Ouest n'ont aucune taxe à administrer actuellement et les études comptables n'existent pas dans bien des petites localités.

Le gouvernement n'a pas cherché à savoir jusqu'à quel point cette taxe frappera durement les habitants du Nord, ou s'il s'en est rendu compte, il ne s'en soucie guère.

Quand comprendra-t-il que nos frontières s'étendent bien au-delà du Québec et de l'Ontario?

[Français]

M. Pierre H. Vincent (secrétaire parlementaire du ministre des Finances): Monsieur le Président, je suis déçu d'entendre les propos de mon collègue, lorsqu'on pense que présentement, tous les résidents canadiens, qu'ils demeurent au Nord, au Sud, à l'Est ou à l'Ouest, paient une taxe de vente fédérale de 13.5 p. 100.

Et j'entendais mon collègue de l'autre côté parler d'une pinte de lait. Présentement, dans le cours de la production d'une pinte de lait au Canada, il y a une taxe cachée de 13.5 p. 100. Qu'on pense simplement au carton